



Guid'Asso
Bretagne

Document stratégique régional 2025



Préambule

Ce document vise à proposer une stratégie, des priorités et des choix pour le développement du réseau en Bretagne pour les 3 prochaines années, en s'appuyant sur ce qui a été construit depuis 2021.

Il vise à partager un **cadre de références communes**, qu'il s'agisse des modalités de co-construction, de gouvernance, de proximité, d'animation, de formation ou encore de sens donné à l'accompagnement au sein du réseau. En contrepartie, les dimensions techniques et quantitatives ne sont pas reprises, mais peuvent être retrouvées pour aller plus loin dans les liens déposés au fil des pages.

Ce document a été écrit à plusieurs mains, par les coanimations Guid'Asso, associatives ou venant des services de l'État.

Il est structuré en **trois parties majeures**, qui correspondent aux 3 objectifs de transformation fixés par le cadre logique national de Guid'asso :

- Le renforcement d'une culture commune de l'accompagnement et du soutien à la vie associative avec les partenaires (partie 1)
- Le renforcement des acteurs de l'appui (partie 2)
- Le service gratuit, de proximité, simple offert à toutes les associations, y compris celles qui sont les plus éloignées des centres urbains.

Ces 3 parties sont déclinées en priorités d'actions dans la **feuille de route** introduite dans une 4^e partie et proposée en complément de ce document socle. Celle-ci présente des priorités d'actions concrètes sur la période **2025-2027**, et vise à être actualisée en fonction du développement de cette politique.

Ce document a été proposé **à la discussion, et pour avis consultatif**, aux membres du comité d'orientations stratégiques Guid'Asso le 3 juin 2025.

A l'issue de ces échanges, il a fait l'objet d'ajustement et d'apports complémentaires.

Document d'orientation stratégique 2025

Table des matières

1. LA CO-CONSTRUCTION ET LA GOUVERNANCE DU RESEAU	7
1.1 <i>La co-construction au service des associations.....</i>	7
1.2 <i>La gouvernance du réseau</i>	8
2. Un réseau d'acteurs animé, apprenant et ouvert	9
2.1 <i>Ce que nous entendons par « accompagnement » dans le réseau Guid'Asso en Bretagne</i>	9
2.2 <i>L'animation du réseau en département.....</i>	11
2.3 <i>La formation des acteurs du réseau Guid'Asso : un réseau apprenant et une approche pédagogique spécifique.....</i>	13
2.4 <i>Guid'Asso dans l'écosystème de l'accompagnement à la Vie Associative</i>	15
3. Un appui de proximité au service de toutes les associations.....	19
3.1 <i>Un objectif de proximité, simplicité et équité</i>	19
3.2 <i>Rappel des principes adoptés en Bretagne pour la labellisation des acteurs.....</i>	21
4. Feuille de route 2025 / 2027	22
4.1 <i>Les étapes de la construction du réseau Guid'Asso en Bretagne</i>	22
4.2 <i>Perspectives, une feuille de route pour les trois prochaines années</i>	22

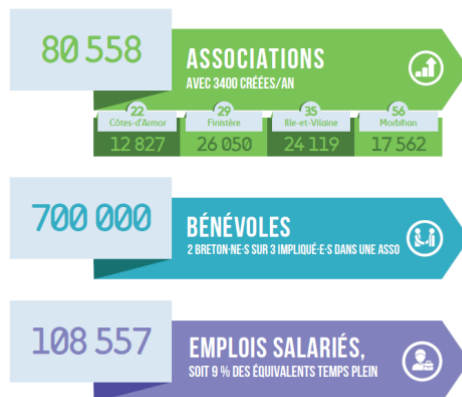
Introduction et volonté politique

La vie associative en Bretagne est particulièrement dynamique : plus 700 000 bénévoles animent et portent 80 558 associations, dont 8 840 associations employeuses. 50% d'entre elles ont moins de 3 salarié.es ; l'emploi associatif représente plus de 10% de l'emploi du secteur privé.

A chaque étape de leur projet (création, mise en place de nouvelles activités, premier emploi...) les bénévoles et salariés associatifs ont besoin de reconnaissance, de formation et d'appui.

Dans le contexte actuel, de contraintes budgétaires, la possibilité d'être aidé et accompagné pour réaliser leurs projets d'intérêt général, sur les territoires, au service du lien social, est essentielle.

En Bretagne la vie associative c'est :



Source : Data de la vie associative de Bretagne / Données de Recherches & Solidarités, France Bénévolat et IFOP publiées dans le Baromètre d'Observation des Bénévoles 2019

Origine et histoire

En Bretagne depuis 2018, l'accompagnement de la vie associative est l'un des défis posés par le CESER partagé lors des assises régionales de la vie associative. Ces conclusions convergent avec les travaux menés au national. L'expérimentation portée par le ministère et le Mouvement Associatif incarne un projet stratégique qui prévoit la structuration, l'animation et le maillage des acteurs et dispositifs d'accompagnement à la vie associative sur l'ensemble du territoire.

En 2022, une instruction ministérielle acte la mise en œuvre de Guid'Asso, qui devient une politique publique prioritaire. Par la labellisation et la mise en réseau, il s'agit d'appuyer les acteurs de l'accompagnement en leur proposant de s'outiller et de se former ainsi que de soutenir l'interconnaissance, les synergies et les coopérations.

L'enjeu est désormais d'offrir un appui de proximité aux associations, sur tous les territoires, y compris les plus éloignés des centres urbains.

En ce sens, Guid'Asso s'inscrit dans la continuité des politiques de soutien à la vie associative engagées dans les années 2000 avec les MAIA (Missions D'Accueil et d'Information des Associations) dont il renouvelle et étend le projet.

Afin de soutenir cette ambition, en 2024 et 2025, plus de 500 000 euros ont été mobilisés annuellement par les services de l'État pour soutenir cette politique d'accompagnement à la vie associative. Les 41 postes FONJEP attribués en 2023 en Bretagne s'inscrivent dans le temps-long. Le choix a également été fait de coanimer cette politique, avec un co-portage État et associations à l'échelle nationale, régionale et départementale.

Néanmoins le soutien au réseau Guid'Asso lui-même reste un défi, sur le plan financier et politique : il est indissociable de la valeur que l'on reconnaît à la vie associative, comme vecteur de lien social et de citoyenneté. L'accompagnement de la vie associative ne pourra se développer qu'au sein d'une politique globale de soutien aux associations des territoires.

Les objectifs et enjeux du réseau en Bretagne

En s'appuyant, sur un co-portage effectif entre les services de l'État et les acteurs associatifs, le réseau vise à se déployer en proximité, en lien étroit avec les partenaires institutionnels (CAF, Maisons France Service...).

En synthèse, il se donne pour objectif de :

- Garantir un accès gratuit et de proximité à tous les bénévoles
- Lutter contre les disparités territoriales d'accès aux services
- Faciliter l'interconnaissance, les synergies et coopérations entre acteurs
- Appuyer l'action des acteurs de l'accompagnement (formation, outillage, veille etc.).

En ce sens il contribue à la transformation de l'écosystème de l'accompagnement associatif. Il agit à la fois en direction des acteurs de l'appui, des associations elles-mêmes, et de la communauté d'action territoriale. Pour chacun de ces acteurs, la transformation souhaitée se décline de la manière suivante :

1. Pour la communauté d'action territoriale

L'enjeu est de co-construire une stratégie locale d'appui aux associations, pérenne et cohérente, en s'appuyant sur :

- Une culture partagée de l'appui, valorisant les compétences et ressources existantes, en lien étroit avec la démarche d'évaluation partagée de Guid'asso
- Une coopération renforcée et une meilleure articulation des actions.
- Un portage politique solide, permettant notamment de mobiliser les financements nécessaires et de prendre en compte la structuration des acteurs de l'accompagnement dans les autres politiques de soutien à la vie associative.

2. Pour les acteurs de l'appui

L'objectif est de structurer un écosystème mieux identifié, formé et coopérant à toutes les échelles. Cela passe par :

- Le développement d'une culture commune de l'accompagnement et le sentiment d'appartenance à un réseau "aidant", par les formations et rencontres
- La valorisation et la caractérisation de l'offre d'appui locale.
- L'amélioration continue de cette offre d'accompagnement, par la mutualisation de ressources et d'outils et un soutien financier pérenne.

3. Pour les associations

Il s'agit de renforcer leur capacité à mener à bien leur projet d'intérêt général, grâce à :

- Des parcours d'accompagnement plus lisibles et fluides.
- Une porte d'entrée pour un interlocuteur de proximité.
- Une approche exhaustive, garantissant à toute association la possibilité de trouver une réponse adaptée à ses besoins.

Le réseau Guid'Asso réunit en juin 2025 plus de 108 acteurs divers : collectivités territoriales, fédérations associatives, associations locales, maisons des associations.

<i>Nbre de points d'appui par labels en juin 2025</i>	<i>Côtes d'Armor</i>	<i>Finistère</i>	<i>Ille-et-Vilaine</i>	<i>Morbihan</i>	<i>Niveau régional</i>	<i>Total Bretagne</i>
<i>Total</i>	36	32	22	13	4	107
<i>Information</i>	11	8	12	10		41
<i>Orientation</i>	23	18	7	0		48
<i>Acc. généraliste</i>	2	4	2	2		10
<i>Acc. spécialiste</i>		2	1	1	4	8
<i>Points d'appui par statuts</i>	<i>Côtes d'Armor</i>	<i>Finistère</i>	<i>Ille-et-Vilaine</i>	<i>Morbihan</i>	<i>Niveau régional</i>	<i>Total Bretagne</i>
<i>Associations</i>	16	24	14	10	4	68
<i>Collectivités</i>	19	7	7	3		36
<i>Autres (ex greffe) et MFS</i>	1	5				6

1. LA CO-CONSTRUCTION ET LA GOUVERNANCE DU RESEAU

1.1 La co-construction au service des associations

Depuis sa création, le réseau Guid'Asso repose sur un principe fondamental : la co-construction, tant dans sa mise en œuvre opérationnelle que dans sa gouvernance globale. Ce choix incarne une volonté politique forte de transformation des pratiques de pilotage des politiques publiques, à l'échelle nationale, régionale et départementale. Il s'agit de faire émerger une politique publique partagée, construite à plusieurs voix, avec les acteurs qui la font vivre au quotidien.

Dans un contexte sans hiérarchie entre les échelons régionaux et départementaux, la co-construction permet d'inventer de nouvelles façons de coopérer. Elle implique de réinventer les modalités de coopération, de dialogue et de prise de décision. Elle nécessite de construire des relations de confiance, de reconnaître les périmètres respectifs d'intervention et leurs complémentarités, de mobiliser les expertises propres à chacun et de faire vivre l'intelligence collective.

Au sein du réseau Guid'Asso, la co-construction vise à :

- Valoriser les pratiques de terrain, construites de manière empiriques dans les territoires selon les réalités de terrain, au sein du cadre national proposé ;
- Renforcer les coopérations plutôt que les concurrences en veillant à garder une diversité parmi les acteurs impliqués et en reconnaissant équitablement leurs spécificités ;
- Créer des espaces de décision partagés (cf. 1.2 La gouvernance du réseau).

Plus qu'une méthode, la co-construction est une culture commune à faire vivre, pour ancrer un accompagnement associatif de qualité, en proximité et au service de tous les territoires.

La co-construction se distingue à la fois de la simple concertation et de la co-décision : pour exemple, les coanimations associatives ne décident pas de l'attribution des postes FONJEP ou encore des labels. Il s'agit donc de « partager des intentions et de faire ensemble », en respectant les rôles de chacun.

Dans le réseau Guid'Asso, la co-construction s'incarne très concrètement au sein des coanimations, mais aussi dans les principes de coopération qui se dessinent avec les structures labellisées, les membres du comité d'orientations stratégiques ou encore le réseau partenarial tissé sur l'ensemble du territoire breton.

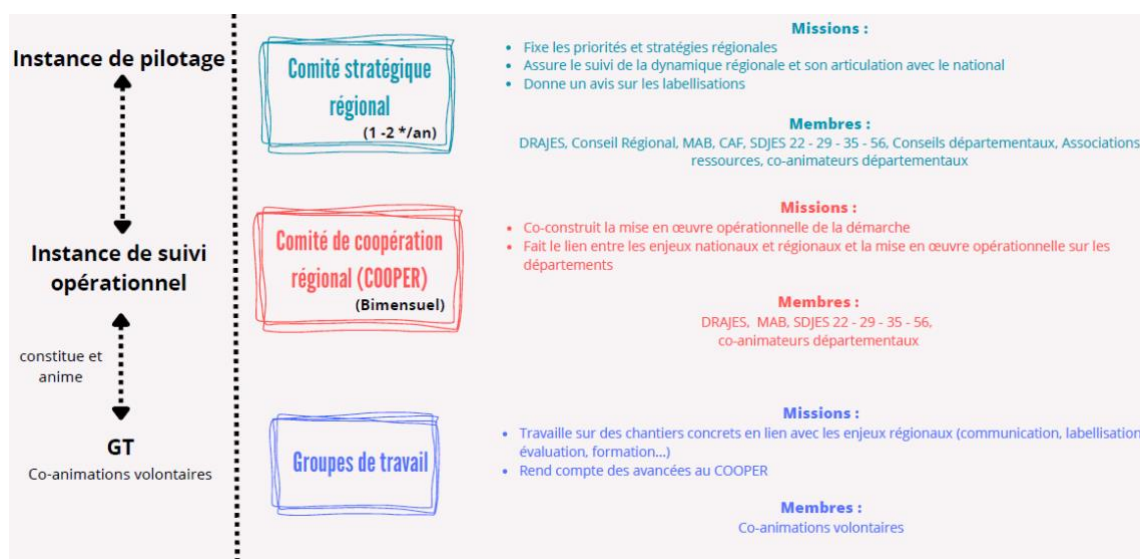
1.2 La gouvernance du réseau

À l'échelle régionale comme en département, différentes instances de gouvernance s'articulent et assurent ainsi dans la durée un suivi stratégique, financier et opérationnel du dispositif. Elles font aussi vivre le réseau en mobilisant de nombreux acteurs (politiques, institutionnels, associatifs...). Les modalités de gouvernance retenue toutes échelles confondues permettent une appropriation facilitée des cadres d'intervention et le partage des enseignements issus des expériences de terrain.

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Le pilotage du dispositif sur le plan régional s'organise autour de deux instances :

- Un comité stratégique régional (fixant les grandes orientations, constitué de l'État, du Mouvement associatif de Bretagne, du conseil régional de Bretagne, des collectivités territoriales et des partenaires institutionnels et associatifs ressources).
- Un comité de coopération régional, [le COOPER](#) (planifiant et organisant la mise en œuvre des orientations, définissant les modalités d'animation des groupes de travail).
- Ce dernier est constitué des co-animations départementales et régionales.



EN DÉPARTEMENT

Chaque coanimation départementale est libre dans la constitution de ses instances. L'histoire et le contexte de création du réseau influencent en conséquence, les différents modèles de gouvernance. Pour exemple, et sur ces trois premières années, le cofinancement de la coanimation par la CAF 22 a permis de créer un temps plein dédié à l'animation en Côtes d'Armor.

Ces instances forment l'ossature sur laquelle s'appuie chaque coanimation pour déployer ses missions d'animation du réseau via des temps de rencontre, de formation...

2. UN RESEAU D'ACTEURS ANIMÉ, APPRENANT ET OUVERT

L'animation des réseaux, toute échelle confondue, revêt un enjeu stratégique majeur pour le développement des territoires et des acteurs qui les composent. En effet, les réseaux de l'accompagnement jouent un rôle clé dans le soutien à la vie associative en facilitant la mise en relation, le renforcement des compétences, la transmission de l'information et la mutualisation des ressources. Leur mission première est de créer des liens durables, en favorisant l'interconnaissance, en légitimant les structures d'appui, et en soutenant la coopération sur le terrain.

Pour ce faire, les membres du réseau peuvent s'appuyer sur un cadre de référence commun construit collectivement lors des formations et groupes de travail.

L'usage du « nous » fait alors ici référence à l'ensemble des acteurs (coanimations et professionnels de l'accompagnement) qui ont participé d'une manière ou d'une autre à penser et préciser une culture commune d'action.

2.1 Ce que nous entendons par « accompagnement » dans le réseau Guid'Asso en Bretagne

CONTEXTE VIE ASSOCIATIVE

L'accompagnement des associations (et porteurs de projets) s'inscrit dans une double finalité : permettre autant que possible aux associations de poursuivre leurs projets et de maintenir **le sens de leurs actions**, vitaliser les relations entre les associations et **favoriser l'entraide**. Ces deux axes semblent d'autant plus importants à tenir ensemble que les associations évoluent dans un contexte incertain : instabilité des financements, précarisation des structures comme des équipes, mise en concurrence, etc.

L'accompagnement de la vie associative ne se réduit pas à une relation d'aide, c'est aussi soutenir et valoriser la coopération et les dynamiques collectives qui fondent les associations.

Accompagner les associations dans leurs élans, ou malgré l'incertitude, se pense comme une démarche globale, dont voici les points saillants :

- « Un accueil inconditionnel », une porte toujours ouverte ;
- De l'accompagnement par les pairs, inciter les porteurs de projets à formuler les questions qui leurs sont propres et les associations à s'entraider ;
- Accompagner les processus, les évolutions, les transformations des collectifs et des projets et faire en sorte que ces changements soient durables ;
- Privilégier quand cela est possible le « compagnonnage » et la construction d'un réseau apprenant sur les accompagnements « one-shot »

POSTURE ET DEONTOLOGIE

Accompagner les associations, c'est aussi un ensemble de pratiques liant **pédagogie, démocratie et éthique**. Ces pratiques sont plurielles et mouvantes. L'échange autour des pratiques d'accompagnement et la formation resteront indispensables et à renouveler sans cesse. Voici cependant quelques éléments stables qui pourraient constituer la base d'une culture commune de l'accompagnement.

Ces éléments sont bien sûr à mettre à l'épreuve des moyens dont disposent le réseau / les structures accompagnatrices :

- L'accompagnement des projets et des associations se réalise avec les membres volontaires, dans une logique de co-construction. Accompagnants et accompagnés s'entendent sur et formalisent les modalités d'accompagnement, à commencer par l'objet de celui-ci. Pour ce faire, il pourra être nécessaire de déceler la demande qui se cache derrière la commande, de définir des étapes, une temporalité, d'être au clair sur les enjeux éventuels de discrétion voire d'anonymat.
- Dans le cadre de l'accompagnement, l'association conserve sa responsabilité morale, juridique et financière. L'accompagnement s'efforcera de mettre tous les moyens nécessaires à la prise de décision mais ne peut en aucun cas présager du résultat.
- Chaque projet d'association s'inscrit dans un contexte singulier et complexe. L'accompagnement s'appuie sur une recherche de compréhension des situations, d'analyses et de perspectives sans porter de jugement moral.
- La thématique de l'accompagnement pourra toucher à des aspects structurels, organisationnels, de gestion ou de relations (internes et externes), dont nous nous garderons autant que possible de présumer la nature afin de laisser la place à des approches transversales quand cela est nécessaire.
- Nous pensons qu'accompagner c'est interroger la posture de l'expert, faire preuve d'humilité en assumant ses ignorances, susciter la curiosité, favoriser la recherche, faire émerger les points de vue manquants. C'est aussi un acte relationnel et pédagogique qui cherche l'autonomie de l'accompagné et implique la subjectivité de l'accompagnant :
 - L'accompagnant exerce l'art de se rendre inutile et de « se situer » : nommer son rôle, ses intentions, ses opinions
 - L'accompagné-e exerce une distance critique vis-à-vis de l'accompagnant, entretient avec l'accompagnant un rapport de liberté (de pensée et d'agir)
 - L'accompagnement exige une réflexivité sur son éthique personnelle, de garder vivante la question « qu'est-ce que c'est pour moi un bon accompagnement ? » et « quels risques suis-je prêt à prendre pour poursuivre mon but ? ». L'implication de l'accompagnant dans la situation de l'accompagné fait partie d'un processus permettant la confiance, qui exige en retour de préserver la sécurité de l'accompagné.

LE CADRE DE GUID'ASSO

L'accompagnement dans le cadre de Guid'Asso est contraint par les ressources humaines et temporelles. Chaque structure accompagnatrice se positionne en fonction de sa réalité, de sa capacité à agir, des nécessités des associations et porteurs de projets. Cet investissement dépend aussi du niveau d'engagement (label) auquel la structure a souscrit : les attendus en termes d'accompagnement sont différents en fonction des labels. Toutefois, chaque structure s'engage dans la démarche d'accompagnement en fonction de sa culture et du temps qu'elle souhaite y consacrer.

L'accompagnement peut prendre la forme d'un bref échange téléphonique (ou mail) ou de plusieurs rendez-vous (d'une heure ou deux) espacés dans le temps. Certains besoins d'accompagnement excèdent ce cadre. Dans ces cas, différentes manières de prolonger l'accompagnement au-delà du cadre prévu par Guid'Asso seront à envisager :

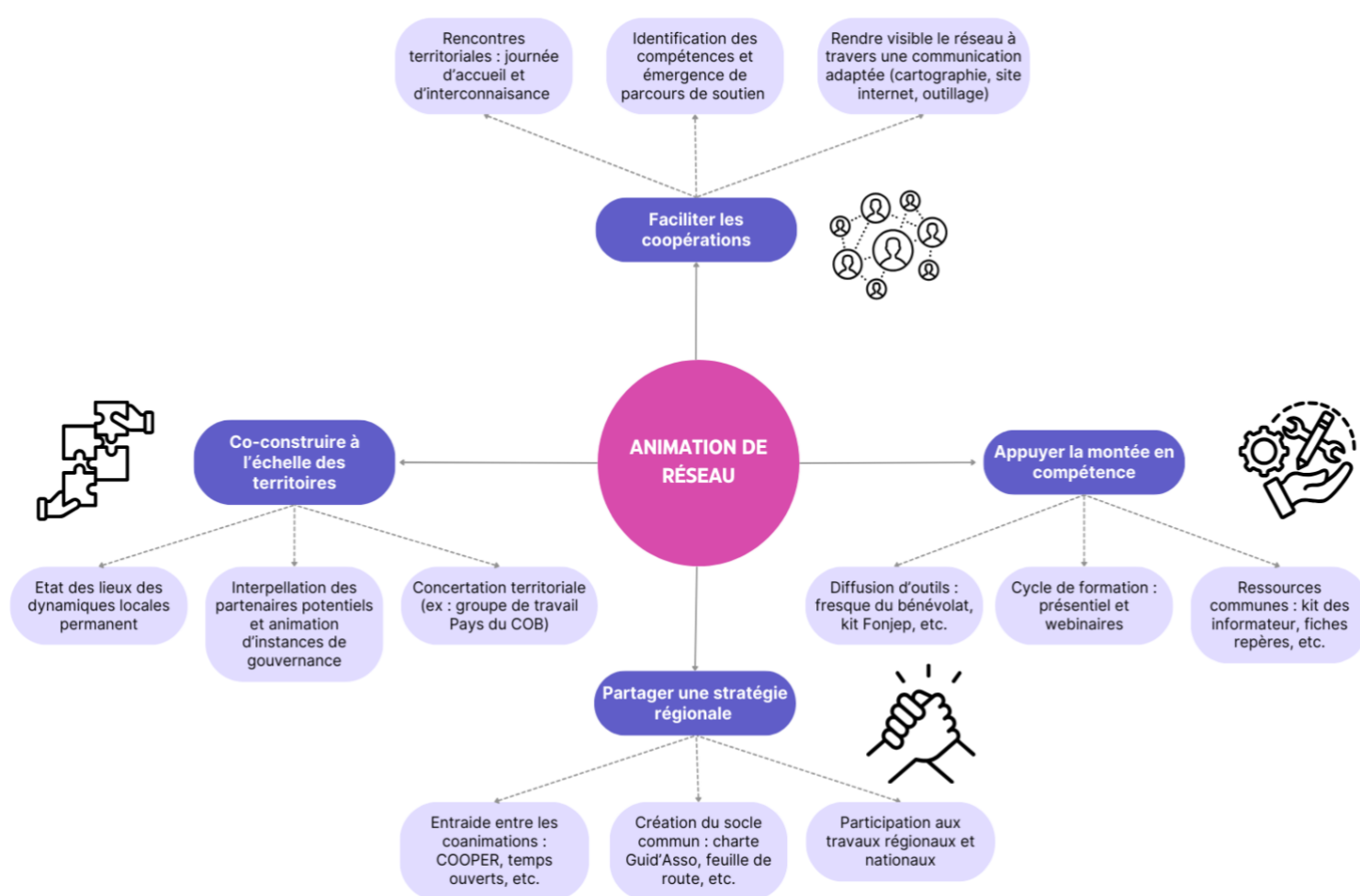
- Faire appel au réseau, à l'entraide ;
- Orienter vers un autre dispositif de soutien existant en Bretagne : DLA, DASES, Outils de financement spécifiques, Diagnostic RH des OPCO....
- Orienter vers de la formation en vue de privilégier l'autonomie à long terme des associations ;
- Découper l'accompagnement en deux temps distincts : une première séquence gratuite visant un premier niveau d'information, de diagnostic et d'analyse ; une seconde séquence sous forme de prestation de services pour approfondir, gagner en technicité ou assurer un suivi de plus long terme.

2.2 L'animation du réseau en département

À l'échelle départementale comme régionale, l'animation des réseaux permet de structurer et dynamiser les actions des acteurs de l'accompagnement, tout en renforçant l'accès à l'information, la formation et la montée en compétences des différents partenaires.

Il s'agit également de créer des espaces d'échange et de partage des bonnes pratiques, où chaque acteur peut trouver des solutions et des ressources pour renforcer ses compétences et ses actions. Ainsi, l'animation des réseaux repose ainsi sur une double exigence : coopérer avec les acteurs locaux tout en assurant une coordination avec le réseau régional, pour encourager un maillage territorial durable.

Elle doit aussi prendre en compte la tension existante entre dispositif et réseau. « *En effet, un dispositif de financement peut avoir pour effet de mettre des acteurs en concurrence. En opposition, un réseau est pensé comme un espace de solidarité (où l'on partage des infos et des outils, des contacts, de la formation, où l'on peut apprendre et réfléchir ensemble, analyser les enjeux des territoires pour voir comment y répondre, se former, penser la posture, ...) mais aussi un espace où plus on est nombreux, plus on atteint l'objectif commun : soutenir la vie associative*¹ ». Au sein du réseau Guid'Asso en Bretagne, les missions portées à cette fin sont nombreuses et recouvrent :



¹ Eleonora Banovich. Rencontre régionale Guid'Asso du 6 novembre 2025

2.3 La formation des acteurs du réseau Guid'Asso : un réseau apprenant et une approche pédagogique spécifique

CONTEXTE ET ENJEUX

L'accompagnement de la vie associative relève de nombreuses disciplines et champs d'intervention. Il n'existe pas à ce jour **un métier unique** « d'accompagnateur de la vie associative » comme il n'existe pas « **une structure type** » portant les missions de point d'appui à la vie associative. Les **cultures professionnelles et champs d'intervention** des structures sont très variés et sont, bien souvent, liés aux réalités territoriales et histoire de vie des structures ou parcours individuels des professionnels.

Cette **hétérogénéité de l'écosystème de l'accompagnement** à la vie associative est **une vraie richesse pour le réseau** que ce soit en termes de compétences professionnelles mais aussi de champs d'interventions ou de projets développés, expérimentés...Il permet une ouverture, un décloisonnement, qui nourrit les pratiques. Il est donc important que cette **spécificité soit prise en compte** dans l'animation du réseau.

Par ailleurs, pour consolider le réseau il est primordial que les professionnels puissent avoir un **socle commun de compétences, une culture commune** de l'accompagnement, pour travailler nos complémentarités, comprendre qui fait quoi, et inscrire son intervention dans l'écosystème du monde associatif.

Les enjeux de Guid'Asso à travers cet axe de formation sont donc :

- Répondre aux besoins d'information et d'accompagnement des associations,
- Reconnaître & valoriser le métier d'accompagnateur de la vie associative,
- Consolider et développer les compétences des acteurs du réseau,
- Développer une culture commune tout en gardant et intégrant les identités propres de chaque structure et professionnel,
- Créer les conditions favorisant le partage d'expériences, la transmission de savoirs être/faire et l'entraide.

Approche pédagogique Réseau apprenant

Des méthodes actives et participatives

Varier les supports de formation, s'adapter au rythme des participants

Prise en compte de l'expérience et des connaissances

Les personnes peuvent être tour à tour : formateur, facilitateur d'échange de pratiques, témoigner d'une expérience, ou participant.

Co-construire

Proposer des temps de coconstruction d'outils (ex : fiches repères,...)

Approche métier

Permettre aux participants d'utiliser les apports des formation pour INFORMER, ACCOMPAGNER ou ORIENTER

Se donner du temps

Prendre le temps de la rencontre, de l'interconnaissance

Mutualisation de ressources

Veille partagée, partage d'informations et d'actualités

Valeurs
éducation
populaire

Cette approche pédagogique se décline dans un cycle de formation **au niveau régional** pour les accompagnateurs généralistes et spécialistes (à raison de quatre journées de formation par an) et **au niveau départemental** pour les informateurs (deux journées par an). Selon les places disponibles et leurs appétences, les orienteurs peuvent également rejoindre les formations organisées sur leur département.

Les thématiques abordées recouvrent l'ensemble des champs de la vie associative. Les formations sont pensées comme un parcours permettant de partir des bases vers des sujets plus approfondis.

Elles peuvent prendre plusieurs formes : journées en présentiel, webinaires.....

Depuis septembre 2024, un cycle de webinaires est également proposé au niveau régional à l'ensemble des acteurs du réseau, de façon trimestrielle.

UNE COORDINATION PEDAGOGIQUE REGIONALE ET DEPARTEMENTALE

La coordination pédagogique des formations est assurée :

- Par les coanimateurs départementaux (pour les formations départementales à destination informateurs ou orienteurs)
- Et au niveau régional pour les formations destinées aux accompagnateurs généralistes ou spécialistes.
- Ce travail comprend le recensement des besoins de formation, la sollicitation d'intervenants (interne ou externe au réseau), la continuité des modules de formation, le suivi administratif ainsi que son évaluation.

Le Calendrier des Formations 2024/2025 :

<https://cloud8.zourit.net/index.php/s/KgNfe5k25NGmB5K>

2.4 Guid'Asso dans l'écosystème de l'accompagnement à la Vie Associative

Le réseau Guid'Asso, né notamment de la volonté de rendre plus accessible les ressources et structures d'appui existantes, réunit des acteurs issus d'univers distincts, il est en cela pluriel et s'inscrit pleinement dans l'écosystème spécifique des acteurs de l'appui à la vie associative.

Par sa structuration, il souhaite ainsi créer ou renforcer les liens afin de faciliter les coopérations entre acteurs, tous secteurs et toutes échelles territoriales confondues.



Quelles que soient leurs portes d'entrée, (généralistes, sectorielles ou en fonction de leurs publics), les acteurs du réseau Guid'Asso relèvent de grandes « familles » avec lesquelles ils partagent une approche, une culture, des pratiques, mais aussi un projet politique. Ces « familles » peuvent être qualifiées selon leur statut et/ou périmètre de compétences :

- Des têtes de réseaux ou fédérations sectorielles,
- Des associations intersectorielles / Maison Des Associations sous statut associatif
- Des collectivités territoriales (services Vie Associative et Maisons Des Associations sous statut public)
- Des services de l'État
- Des dispositifs spécifiques (Dispositif Local d'Accompagnement, Fonjep...)
- Des acteurs de l'économie solidaire et de l'emploi (Groupement d'Employeurs, pôle ESS)

Afin de valoriser les complémentarités au sein de l'écosystème du soutien à la vie associative, l'enjeu reste de mieux connaître l'ensemble des acteurs (labellisés ou non) et les modalités d'accompagnement qu'ils proposent fin d'orienter au mieux et de faciliter le parcours des associations qui sollicitent le réseau Guid'Asso.

ARTICULATION ET COMPLEMENTARITE AVEC LES TETES DE RESEAUX ASSOCIATIVES SECTORIELLES

En Bretagne 40 000 des 80 000 associations actives sont affiliées ou adhérentes à un ou plusieurs réseaux, unions, fédérations... Elles ont de ce fait la possibilité d'y trouver une grande partie du soutien et les réponses aux questions qu'elles se posent.

Pour les têtes de réseaux et fédérations associatives, il ne s'agit pas seulement d'une démarche d'accompagnement sur mesure d'une association affiliée, mais également de l'accompagnement et de la structuration de l'ensemble du secteur dans lequel elle est inscrite.

LES 6 FONCTIONS DES TÊTES DE RÉSEAU



Que ce soit à travers l'accompagnement, le plaidoyer ou l'ingénierie, les fédérations associatives soutiennent leurs membres non seulement de façon individualisée, mais aussi en renforçant des stratégies collectives ancrées dans un projet politique sectoriel ou sociétal. Dans cette logique, le lien entre Guid'Asso et les têtes de réseaux dépendra aussi de l'engagement des acteurs du réseau à nourrir ces dynamiques collectives, en invitant les associations rencontrées à s'inscrire dans un mouvement plus large que leur seul projet.

PERSPECTIVES :

- Poursuite des webinaires dédiés à la présentation des têtes de réseaux labellisées ou non
- Création d'un groupe de travail dédié aux complémentarités existantes entre l'accompagnement Guid'Asso et les accompagnements proposés par les têtes de réseaux et fédérations associatives.

ARTICULATION ET COMPLEMENTARITE AVEC LE DLA

Le réseau des accompagnateurs Guid'Asso et les acteurs du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) poursuivent le même objectif de soutien et de développement de la vie associative. Ils ont un public commun les associations employeuses ou primo-employeuses et en conséquence des thématiques d'accompagnement communes (1er emploi, gestion de conflits, gouvernance).

Plus récemment la création des labels et du réseau Guid'Asso, répond à l'objectif de renforcer et simplifier l'accès aux accompagnements existants. L'enjeu est désormais de renforcer l'articulation des acteurs et d'imaginer en proximité les passerelles et coopérations à tisser. Le travail de décryptage des missions et des modalités d'intervention susceptible de faciliter l'orientation s'inscrit en ce sens. L'intention était de travailler plus particulièrement sur les mobilisations respectives possibles en fonction des territoires, thématiques, filiation.

C'est avec cette intention qu'un groupe de travail réunissant des représentants départementaux et régionaux du DLA et du réseau Guid'Asso s'est mis en place, à l'initiative du comité stratégique d'orientation régional de Guid'Asso. Il s'est donné pour objectif de renforcer les liens existants afin de faciliter l'orientation et la mobilisation à bon escient des acteurs, mais aussi de partager :

- Les périmètres et modalités d'intervention respectifs, leurs spécificités
- Les critères identifiés de mobilisation du DLA et les points d'attention
- Les pratiques susceptibles de faciliter la coopération

Ce travail collectif qui s'est déroulé de février à octobre 2024 et qui a rassemblé des représentant.es des deux réseaux a donné corps à la première fiche repère, actualisée en novembre 2025 :

<https://cloud8.zourit.net/index.php/s/KACCFkct33KgFw5>

Ces travaux ont aussi donné lieu à une première rencontre inter-réseau en octobre 2024, puis une seconde en novembre 2025 qui ont réuni à chaque fois plus de 30 personnes (chargées de mission DLA, Accompagnateur.trices généralistes et spécialistes et coanimateur.trices Guid'Asso départementaux et régionales)

Journée inter-réseaux *Développons nos coopérations !*

Jeudi 10 octobre 9h30>16h30

Salle du jeu de paume
12, rue Saint Louis Rennes

Découvrez
la salle



Y aller
votre itinéraire



À l'été 2025, un 5° label Guid'Asso DLA est créé. En associant de façon pérenne les opérateurs DLA au réseau Guid'Asso, il permet au national comme en région de conforter les liens construits jusqu'ici et de valoriser à même hauteur l'ensemble des acteurs.

Perspectives :

- Participation croisée aux instances de gouvernances locales et régionales DLA et Guid'asso
- Proposition de temps communs (formation 1 journée par an et webinaire).
- Intégration et valorisation du 5° Label Guid'Asso DLA

3. UN APPUI DE PROXIMITE AU SERVICE DE TOUTES LES ASSOCIATIONS

« Un réseau d'appui à la vie associative pour que chaque association employeuse ou non, même la plus petite, quel que soit son territoire ou son secteur d'activité, puisse trouver près de chez elle un endroit, une personne pour répondre à ses questions et ses besoins d'accompagnement ».

3.1 Un objectif de proximité, simplicité et équité

Guid'Asso vise un objectif ambitieux : il s'agit d'aider les bénévoles et salariés associatifs à mener à bien leurs projets d'intérêt général, dans un environnement de plus en plus complexe. Il s'agit ainsi de soutenir l'engagement bénévole et les associations, tant dans leur fonctionnement interne que dans leurs projets menés sur les territoires.

A cette fin, Guid'Asso vise à atteindre « **le dernier kilomètre** » des politiques publiques. Il s'agit en effet de proposer un appui :

- De proximité, avec un interlocuteur bien identifié, complémentaire aux services numériques offerts
- Simplifié, par une mise en réseau des acteurs, selon le principe du « dites-le nous une fois »
- Équitable sur tous les territoires : l'objectif reste de couvrir l'intégralité des EPCI de Bretagne avec la présence d'au moins une structure d'appui en proximité sur chaque EPCI avec une attention portée aux territoires ruraux et au centre Bretagne.

En Bretagne, en juin 2025, plus de 108 points d'appui ont été labellisés : 2 à 4 accompagnateurs généralistes par départements, spécialistes, informateurs et orienteurs.

Tous les acteurs sont à retrouver sur la carte Guid'Asso Bretagne : www.guidasso.bzh

En avril 2025, et en prenant en compte leur rayonnement, les 108 structures labellisées (dont 68 associations et 36 collectivités) couvrent 56 des 60 EPCI de Bretagne soit 93 % du territoire. L'objectif à terme est de couvrir l'intégralité des EPCI avec la présence physique d'au moins un point d'appui.

En Bretagne, Guid'Asso est d'ores et déjà le réseau de structures de proximité qui proposent un service gratuit d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement aux porteurs de projets, bénévoles et salariés des associations, comme en témoigne l'évaluation menée début 2025.

Chiffres de l'évaluation des points d'appui Guid'Asso en 2024

Ainsi, en 2024, les points d'appui labellisés ont renseigné plus de **4000 associations** de tous secteurs en Bretagne, dont **68%** d'associations non-employeuses, fonctionnant uniquement avec des bénévoles.

Ils ont répondu à plus de **7600 demandes**. Les **3 principaux sujets** de sollicitations étaient, par ordre de priorité:

- création d'associations et projet associatif
- financements et modèles socio-économiques
- vie statutaire et gouvernance

En complément, ils ont organisé plus de **700 actions collectives** dans le cadre de leur mission Guid'Asso.

L'objectif de déploiement du réseau au plus près des associations est partagé comme **un fondamental de la culture commune Guid'Asso**, avec les coanimations et avec les structures labellisées : convention des généralistes, informateurs... encouragés à couvrir le territoire et parfois à faire des permanences.

Les coanimations organisent en ce sens des temps collectifs afin de mobiliser les collectivités locales et réseaux associatifs autour de Guid'Asso mais aussi de l'importance du soutien à la vie associative.

Il s'agit désormais de **poursuivre la labellisation** des orienteurs. Ceux-ci sont parfois des associations (centres sociaux, MJC....), et le plus souvent des communes ou communautés de communes. Des démarches sont également en cours auprès des Maisons France Service. Le lien aux collectivités et aux Maisons France Service est davantage porté par les services de l'Etat, le lien aux associations par les coanimations associatives.

Ce défi se heurte à la fois à des financements réduits (pas de FONJEP supplémentaires à ce jour pour les associations), et aux choix politiques des collectivités sollicitées.

Il s'agira donc de :

- Communiquer sur le dispositif, en veillant à ne pas surcharger les structures labellisées, pour donner envie d'y participer en s'appuyant sur le site internet www.guidasso.bzh
- Soutenir l'évaluation afin de montrer sa plus-value, synthèse de la campagne 2024 : <https://cloud8.zourit.net/index.php/s/2zNsP6YkTnLCzNi>
- S'inscrire dans une politique globale de soutien à la vie associative, bien au-delà de Guid'Asso

3.2 Rappel des principes adoptés en Bretagne pour la labellisation des acteurs

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces objectifs, des principes partagés ont été adoptés en Bretagne :

- Un territoire, un label (commune, EPCI, département (ou infra-départemental), région pour respectivement les Guid'Asso Orientation, Information, Accompagnateurs généralistes et spécialistes)
- Le non cumul des labels, un accompagnateur généraliste exerçant généralement les missions d'informateur et un accompagnateur spécialiste celle de l'orientation si besoin.

Les demandes de labellisation sont instruites par les SDJES en lien étroit avec les co/animateurs associatifs. Elles sont présentées pour avis en comité stratégique régional.

4. FEUILLE DE ROUTE 2025 / 2027

4.1 Les étapes de la construction du réseau Guid'Asso en Bretagne

La mise en place et le déploiement d'une politique publique co- construite à l'image de Guid'Asso s'inscrit dans la durée. Ces 5 premières années ont permis de poser les grands principes de travail et les fondamentaux de la labellisation, de la gouvernance et de l'animation des réseaux départementaux et régionaux :

2021 Année 1 / Préfiguration

- Finalisation de la cartographie des acteurs de l'accompagnement en région
- Installation du comité de pilotage et de coanimation régionale

2022 Année 2 / Mise en place des coanimations départementales

- Modalités de travail interdépartemental et coopération régionale
- Adoption des principes et des modalités de labellisation des acteurs

2023 Année 3 / 1^{er} Campagne de Labellisation et 1^{er} cycle de formation

- 1^{er} Trimestre labellisation Guid'Asso Accompagnateurs Généralistes et spécialistes
- 2^e semestre labellisation Guid'Asso Informateur et Orienteur
- Mais aussi 1^{er} rencontre régionale du réseau Guid'Asso à Quintin
- Premiers supports de communication

2024 Année 4 / Déploiement du réseau et montée en compétence des acteurs

- Poursuite des labellisations Orienteurs principalement
- Cycle de formations et d'échanges de pratiques en région et en département
- Articulation du Réseau Guid'Asso avec les autres acteurs de l'accompagnement (Guid'Asso /DLA)
- Mise en place des lettres d'information en département

2025 Année 5 / 1^{er} Semestre, 1^{er} Campagne d'évaluation sur une année complète

- Poursuite des formations, mise en place de webinaires
- Ancrage et mise en lien des acteurs, développement des relations partenariales
- Site internet régional
- Evaluation

4.2 Perspectives, une feuille de route pour les trois prochaines années

Fruit du travail des coanimations et de la mobilisation des partenaires, le déploiement de Guid'Asso fin 2025 est conséquent. Toutefois, les enjeux attachés au déploiement du réseau sur l'ensemble des territoires de Bretagne, mais aussi à la visibilité et à l'accessibilité pour tous les acteurs associatifs dans le cadre d'un parcours d'accompagnement, nécessitent de poursuivre et développer des actions autour de :

- L'articulation du réseau Guid'Asso avec l'ensemble des acteurs de l'accompagnement à la vie associative à l'image des têtes de réseaux associatives et des autres dispositifs existants.

- Une attention particulière sera à porter aux modalités de travail avec les opérateurs DLA maintenant membre de droit avec la création du 5° label Guid'Asso DLA et le renforcement des liens déjà tissés via l'organisation de temps de rencontres inter-réseaux
- La valorisation du réseau en direction des partenaires institutionnels, services de l'État, CAF, collectivités territoriales, et de l'ensemble des réseaux et relais potentiels (cf. réseau des maisons France Services, Bretagne Tiers lieux...)
- La mise en œuvre d'une stratégie de communication complémentaire aux outils existants.
- Le déploiement du réseau sur les territoires non ou peu couverts à ce jour.
- L'outillage des acteurs via la mise à disposition de ressources et l'organisation de formations adaptées aux besoins.

A cette fin, [une feuille de route](#) triennale se dessine afin de prioriser les actions à mener jusqu'à juin 2028. Dans le fil des concertations mobilisées jusqu'ici, elle donne une direction, et reste avant tout un support partagé à la discussion entre l'ensemble des parties prenantes, membres des instances de gouvernances, partenaires, coanimateurs et acteurs du réseau au quotidien.

• **Ce document a été écrit collectivement, par l'ensemble des coanimations de Bretagne :**

Théo Velly (Ligue de l'Enseignement 22), Claire Hervé (SDJES 22), Antoine Le Roux (SDJES 29), Elodie Potin (RESAM 29), Laura Fontaine (Fédération Familles Rurales 35), Yoann Michel (Fédération Régionale des Centres Sociaux de Bretagne 35), Erwan Cornillet (SDJES 35), Noémie Bellenger (Ligue de l'enseignement 56), Clément Le Turnier (CDOS 56), Béatrice Paliere (SDJES 56), Karine Vaillant (MAB), Géraldine Pierrot (DRAJES).

• **Ce document a été Présenté et discuté pour avis consultatif le 3 juin 2025 en Comité d'Orientation stratégique Guid'Asso, composé de l'ensemble des coanimations Guid'Asso cités ci-dessus et de :**

Co-président.e.s : DRAJES - Marianne Beseme, Conseil Régional de Bretagne - Pierre Pouliquen et Arnaud Toudic, Mouvement Associatif de Bretagne - Thierry Abaléa **Représentant.es des services de l'Etat :** DRAJES - Yannick Merlin, SDJES 22 - Tania Melikian, SDJES 29 - Olivier Thillais, Marie Ac'h, SDJES 35 - Gildas Grenier, SDJES 56 - Véronique Forlivési DREETS - Thierry Courret, DREAL-Caroline Buhot, DRAC - Claire Gasparutto, CAF - Fabrice Guillaume **Représentant.es des collectivités :** Conseil Régional de Bretagne - Isabelle Choïsnel et Janick Berel Conseil département d'Ille-et-Vilaine Xavier Pezeron, Camille Fontaine et Gaëlle Mestries, Conseil département du Morbihan, Marie-Hélène Herry et Pierre-Yves Mouy- Sophie Mendez **Représentants du Mouvement Associatif de Bretagne :** Pascal Petit et Yannik Bigouin **Personnes qualifiées sur la vie associative :** Espace Associatif Quimper Cornouaille - Delphine Le Doze, Fédération Régionale Familles Rurales-Géraldine Guillo, Fédération Régionale des Centres Sociaux -Muriel Delanoué, RESAM - Fanny Allais-Kerrien, CAC Sud 22- Hélène Gustin, Bug- Raphaël Mady **Représentantes de la CRESS :** Elise Pradel et Marie Clapier

